



Service de Police Judiciaire
auprès de la Justice Militaire.
Place Poelaert
1000 BRUXELLES
Tél: 02.5086090

PV n° 702

En cause de :

PUTAGANDA Georges

DU CHEF DE :

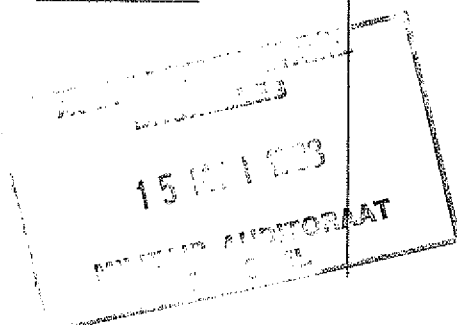
Génocide.

OBJET :

Audition de SYLOS Eric

Rédigé suite à l'apostille n°389 CR
97 du 03-02-1998 de Monsieur le
Procureur du Roi de BRUXELLES.

(sé) Le Procureur du Roi L. VER
ELST-REUL



COPUE
29/1

PRO



JUSTITIA

Ce jour d'hui le trente avril mil neuf cent

nonante-huit

à 1015 heures

Nous soussignés **DEKONINCK Christian, Capt-Cdt**

OPJ de gendarmerie

en résidence à **Bruxelles SPJJM**

en civil

Nous portons à la connaissance du magistrat-instructeur que dans le cadre du dossier mieux identifié en marge du présent, nous nous sommes rendus, ce jour, aux date et heure susmentionnées, dans les services de SGR afin de nous faire remettre les documents demandés par le Tribunal International Pour le RWANDA. Nous avons procédé à cet effet à l'audition de l'Adjt SYLOS Eric qui nous a remis les documents SGR N°1239 à 1242 inclus ainsi que les documents SGR N° 2754 à 2756. Ces documents font l'objet des Annexes A à G du présent.

Ce jour 30 avril 1998 à 1430 Hr nous entendons le nommé

SYLOS, Eric, Jean, Emile, Marie, G

né le 13 Oct 58 à YVOIR

domicilié Rue du Deuxième Chasseurs 1/5 à 5000 NAMUR

qui nous déclare ce qui suit :

« Je désire m'exprimer en français et fais choix de cette langue pour la procédure en justice. Vous me donnez connaissance de votre qualité et de votre fonction, ainsi que de la raison de l'interrogatoire à savoir la recherche de documents dans le cadre du dossier RWANDA à la demande du tribunal International. Je vous remets copie des documents suivants : SGR N° 1239 à 1242 et N°2754 à 2756.

Je n'ai rien d'autre à ajouter. Après lecture faite, persiste et signe dans le carnet de renseignements du verbalisateur à 1439 Hr.

Dont Acte